

## “ **Tableur sur les produits de niche et la biodiversité** dans un territoire à fortes contraintes agricoles



Exposition « Ceux qui nous nourrissent » © David Darrault

### CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1996
- Superficie du PNR : 277 000 hectares
- Nombre de communes : 116
- Nombre d'habitants : 205 112
- Départements concernés : Indre-et-Loire & Maine-et-Loire
- Type de territoire : territoire rural à proximité de grandes villes
- Villes portes: Tours, Angers



### ➤ INTRODUCTION

Au vu de l'étendue de son territoire, le Parc Loire-Anjou-Touraine n'envisage pas la création d'un PAT unique mais plutôt d'accompagner certains territoires dans le montage de leur propre PAT. Par exemple, le Parc a soutenu la création du PAT de l'agglomération de Saumur au cœur de son territoire. Actuellement, le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est engagé pour accompagner le PAT de Saumur Val de Loire vers un objectif territorial qui regroupe les questions agricoles aussi bien que les questions alimentaires.

Situé entre Tours et Angers, le Parc Loire-Anjou-Touraine est un territoire de confluences traversé par la Loire et ses affluents (Vienne, Indre, Cher, Authion et Thouet). De nombreux paysages y sont représentés : vignobles, prairies et bocages, plaines céréalières, landes, forêt... Par la présence du fleuve et ses rivières, la vallée de la Loire a depuis longtemps permis de cultiver fruits et légumes sur les riches terres limoneuses, lui valant ainsi le surnom de « jardins de la France ». L'agriculture constitue ainsi un pilier économique du territoire - occupant 63% de la surface du Parc, soit près de 170 000 hectares, et comptant près de 2500 exploitations professionnelles.

### Attentes vis-à-vis des PAT :

- ➔ Engager une réflexion territoriale autour des questions alimentaires et pas seulement agricoles
- ➔ Questionner le rôle de la collectivité concernant la transition alimentaire et agro-écologique
- ➔ Dynamiser le territoire en mobilisant de nouveaux acteurs.

### ➤ ACTIONS

Le Parc Loire-Anjou-Touraine mène un travail important sur la préservation de la biodiversité et des paysages notamment dans le cadre du projet européen Natura 2000 ainsi qu'à travers les questions de la trame verte et bleue et de l'agriculture durable. A côté de ses inventaires biodiversité, le Parc accompagne de nombreux projets :

- Accompagnement des agriculteurs pour la mise en place des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ;
- Mise en relation des propriétaires fonciers et de potentiels agriculteurs dans le cadre de la coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP) ;
- Soutien à la mise en place de projets agroforestiers ;
- Accompagnement des communes souhaitant restaurer des milieux naturels ;



Marché de producteurs de Pays © Kreazim

Concernant l'alimentation, le Parc s'engage sur deux axes principaux : l'éducation à l'alimentation notamment par la médiation culturelle et le développement des circuits alimentaires de proximité. L'éducation à l'alimentation :

- Accompagnement de projets à visée éducative à destination des scolaires, familles et individuels :
  - Ateliers participatifs et animations.
  - Spectacle « Les yeux plus grands que le monde » créé en partenariat avec la compagnie Spectabilis et l'ADEME, qui questionne les problématiques alimentaires ;
  - Exposition « Ceux qui nous nourrissent », galerie de portraits photographiques et sonores des acteurs qui agissent chaque jour pour nous nourrir.

Développement des circuits alimentaires de proximité :

- Favoriser l'approvisionnement en produits locaux et de qualité de la restauration collective ;
- Favoriser les circuits de vente de proximité, comme le soutien au développement des marchés paysans initiés par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

## ➤ ACTEURS

Le Parc s'appuie sur des réseaux d'acteurs agricoles bien établis ; Chambre d'Agriculture, Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes (GABB), CIVAM, ADEAR. Plus largement, le Parc a entamé un travail de mise en réseau des acteurs associatifs afin de dynamiser le territoire. Dans le cadre de sa stratégie alimentaire, le Parc Loire-Anjou-Touraine souhaite développer

de nouveaux partenariats notamment dans le domaine social afin de porter des projets au plus près de ses habitants.

Un nouveau projet de charte de territoire 2023-2038 est en cours d'élaboration. Les démarches et méthodes participatives ont permis d'associer une grande diversité d'acteurs au futur projet de territoire et de faire émerger des attentes fortes sur la question alimentaire.

## ➤ ANALYSE

### ➤ Point(s) fort(s) :

- Développement d'outils et de partenariats en matière d'éducation à l'alimentation
- Renouvellement de la charte comme moment clé pour définir la politique alimentaire du Parc

### ➤ A l'avenir :

- Identifier ou développer des outils et des méthodes pour réaliser des diagnostics alimentaires de territoire
- Accompagnement du PAT de l'agglomération Saumur Val de Loire

## ▶ PETIT PLUS

Les troglodytes font la renommée de la région. Ces caves creusées dans le coteau ou dans la plaine pour en extraire la pierre ont aussi été utilisées pour le stockage du vin et la culture du champignon. Les troglos connaissent à présent une deuxième vie : restaurés en sites touristiques, chambres d'hôtes ou même hôtels, ils n'en finissent pas de séduire.